



L'écho



DE FONTEVRAUD

Juin 2024

Bulletin d'information n°7

LE MOT DU MAIRE



Chères et chers Fontevristes,

En cette nouvelle édition du bulletin municipal, nous revenons vers vous pour donner quelques nouvelles de nos travaux et de notre village.

Actualités financières : notre budget 2023 a été contrôlé comme chaque année lors des clôtures comptables. L'analyse financière 2023 fait ressortir un résultat de fonctionnement positif. Cette analyse montre une progression de 90 % par rapport à l'année dernière, ce qui signifie que les dépenses de fonctionnement en 2023 ont été contenues. La Capacité d'Autofinancement (CAF) brute est en progression de 12,5 % et la CAF nette progresse de 22,02 %. La commune est aussi en phase de désendettement. Cette situation convenable et l'emprunt de 300 000 € qui a été levé vont permettre d'améliorer le fond de roulement et la trésorerie ainsi que financer les investissements à venir. Le vote unanime du budget 2024 nous permet de lancer de grands travaux tout en restant attentifs à la conjoncture et aux aléas économiques nationaux. Parmi ces projets, la rénovation de la chaufferie du groupe scolaire, la poursuite des études pour l'aménagement de nouvelles aires de stationnement, le réaménagement intérieur du cabinet médical, ainsi que la réparation des désordres en entrée de bourg et la mise en place d'aménagements de voirie contribueront à améliorer notre cadre de vie. La poursuite de la gestion du cimetière, l'embellissement tout comme les festivités de l'été sont prévus au programme.

Nous entamons désormais une nouvelle phase avec la clôture de l'Atlas de Biodiversité Communale démarré en 2022 et le début de la mise en œuvre des actions préconisées pour la gestion de nos espaces verts et les

projets touchant à l'environnement dont une approche de la gestion de l'Arceau qui prendra en compte les besoins et les avis de chacun.

Les activités intergénérationnelles et les initiatives scolaires continuent de rencontrer un franc succès. Le défi mobilité, les sorties avec le Parc Naturel Régional, les goûters, la distribution des colis ainsi que la participation aux cérémonies mémorielles sont autant d'occasions d'implication des jeunes et des moins jeunes dans la vie de la commune.

Ce dernier semestre a été marqué par quelques actualités, de la réouverture de l'épicerie à l'installation de l'entreprise Baserolo, les projets de développement des laboratoires Brothier, l'ouverture de boutiques éphémères Place St Michel et rue Rochechouart, ainsi que la soirée dédiée aux nouveaux habitants, en passant par la conservation de notre fleur aux Villes et Villages Fleuris et notre candidature aux labels Petites Cités de Caractère et Plus Beau Village de France.

Enfin, les animations estivales approchent à grands pas, et je suis convaincue que la saison culturelle de l'Abbaye Royale et du Musée d'art moderne mêlée à nos festivités promet un été particulièrement riche en découvertes.

Modestement, mais sûrement, notre commune s'anime, se dynamise, s'adapte à son temps et fait valoir son caractère.

Je vous souhaite un excellent printemps et un bel été à venir.

Avec ton mon dévouement,

Sandrine LION,
Maire de Fontevraud l'Abbaye,



FONTEVRAUD L'ABBAYE



COMMISSION BÂTIMENTS ENVIRONNEMENT

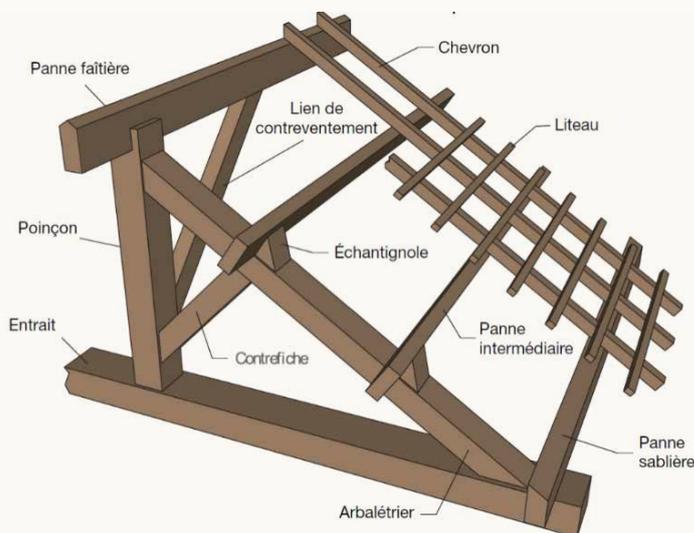
Le lavoir



Un arrêté interdit l'accès au lavoir car certains éléments de charpente ont été rongés par des insectes xylophages. L'environnement humide du lavoir est propice au développement de ces insectes sur du bois tendre comme le sapin. Il s'agit des pannes et des chevrons qui supportent la toiture et qui sont vermoulus. Cela donne un aspect bucolique, mais on peut s'apercevoir que la toiture ondule dangereusement au-dessus du lavoir. En effet ces éléments sont en sapin, alors que le reste des éléments de charpente (entrait, arbalétrier, contre-fiche, panne faitière et sablière) sont en chêne et n'ont pas été impactés par les insectes.

Pour changer ces éléments de charpente, il faudra déposer les ardoises.

Les travaux sont prévus pour cette année.



Chaufferie bois pour le groupe scolaire



Comme vous avez pu le constater, le top de départ est donné. Le panneau de chantier est affiché et la base de vie des ouvriers est installée.

La chaufferie « biomasse » sera installée sur une partie du sous-sol de la halte-garderie et un réseau d'eau chaude alimentera les écoles primaire et maternelle via des échangeurs. Pour alimenter l'école maternelle, une tranchée sera à ouvrir et fermer, du garage de la halte-garderie jusqu'au sous-sol de l'école maternelle. Ce chantier s'accompagnera de la fermeture de la rue pendant une semaine, une déviation sera mise en place. Toutefois, les piétons pourront circuler via des passerelles de travaux au niveau des trottoirs. La période prévisionnelle de fermeture serait du 10 juin au 14 juin.

La première phase du chantier est l'élimination de l'amiante à partir du 13 mai, puis la partie construction de la chaufferie pourra commencer réellement. L'objectif est une mise en route de la chaufferie pour octobre 2024.



Le Cabinet médical

Après une consultation d'entreprises, la commission Appels d'Offres a déclaré le marché sans suite en début d'année.

Cependant, le conseil municipal a souhaité réaliser la mise aux normes du cabinet médical existant pour l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et procéder à la rénovation énergétique du bâtiment.

Pour ce faire, le conseil municipal a missionné le Syndicat

Intercommunal d'Énergie du Maine-et-Loire (SIEM) pour réaliser un diagnostic énergétique et le CAUE pour un scénario d'optimisation des surfaces pour accueillir le cabinet médical mais aussi pour l'accueil de services à la petite enfance (PMI) et des services sociaux.

Ces éléments devraient être disponibles pour le début de l'été pour continuer la démarche et la réhabilitation du cabinet médical.

Préau de la maternelle



Le préau de la maternelle a subi les dommages du temps et de la pluie, il était urgent de mettre en sécurité ce petit préau.

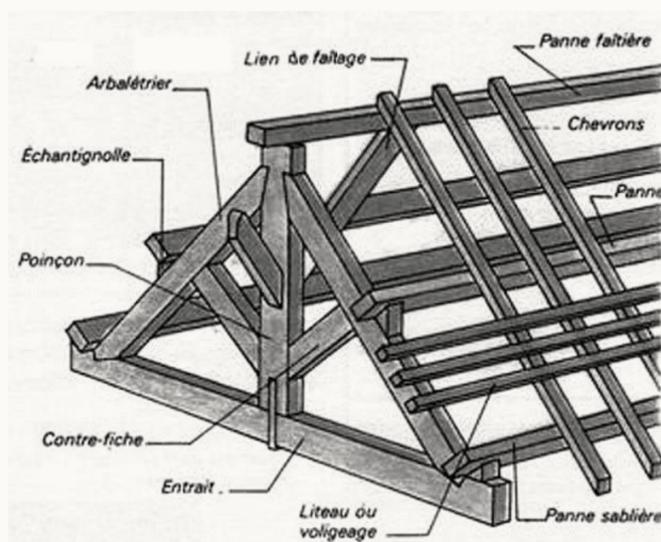
En effet, la charpente et le mur de soutènement, côté rue Saint MAINBOEUF, montraient des signes de dysfonctionnement.

Le mur est poussé par la charpente et s'incline légèrement sur la rue. Les pierres de tuffeau sont corrodées à la base du mur, côté rue et des fissures « verticales » apparaissent au milieu du mur.

Quant à la charpente, la poinçon et l'entrait sont séparés de 10 cm environ et l'entrait est creux de 4 cm environ à l'intersection avec le poinçon dû à l'œuvre de l'eau de pluie. Les contre-fiches ne sont plus solidaires du poinçon. Les poteaux de soutènement se sont inclinés et la charpente pousse sur le mur. Les tenons sortent légèrement des mortaises sur deux des trois piliers.

Pour la charpente, les éléments de façade (entrait, poinçon, arbalétrier et contre-fiches) seront changés. Les deux premiers poteaux seront également changés afin de reprendre les tenons. Un bardage sera posé afin de préserver la charpente de la pluie.

Concernant le mur, les pierres du premier rang au-dessus du soubassement seront refouillées et certaines remplacées, les pierres du rang sous la sablière seront reprises, un contrefort sera créé dans la cour pour adosser le mur, l'ensemble du mur sera ravalé et les joints de parements seront regarnis au mortier de chaux.



Préau de l'école primaire

Le bardage de l'école primaire s'est dégradé avec le temps et la pluie. Certaines lames pourries ont été enlevées avant qu'elles ne tombent. L'ensemble des lames est en mauvais état et le conseil municipal a donc décidé de refaire le bardage en entier. Ces travaux se feront pendant les vacances scolaires.

Arceau



L'agglomération de Saumur Val de Loire a procédé à la pose de panneaux indiquant le nom de la rivière ARCEAU. En effet, à la suite de la prise de compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations) en 2015 par l'agglomération, c'est au service environnement de surveiller et entretenir le bon fonctionnement de la rivière. La surveillance réglementaire est, quant à elle, assurée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Les actions du service environnement de l'agglomération se font en concertation avec la commune.

Dans le cadre du nouveau contrat territorial Eau (CTEau)

financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB), l'agglomération a déposé, à la demande de la commune, un dossier en vue de régler les dysfonctionnements actuellement constatés et rétablir le bon état d'équilibre de l'ARCEAU. Nous sommes dans l'attente des délibérations des différents partenaires financiers (Agence de l'Eau, le conseil Régional des Pays de la Loire et le département du Maine et Loire) pour pouvoir lancer les études des futurs aménagements.

En attendant, certaines règles demeurent inchangées pour la gestion des cours d'eau. En effet, la construction d'une structure dans un ruisseau n'est pas sans conséquences pour l'environnement aquatique ou la sécurité publique. Les barrages, même partiels et temporaires, génèrent un réservoir d'eau qui peut provoquer de graves inondations en cas de rupture ou si le niveau d'eau monte rapidement après des pluies soutenues. De plus, ces barrages peuvent accélérer l'érosion des rives et provoquer leur affaissement. De la même façon, il est interdit de placer des grillages à travers le cours d'eau, car l'accumulation de végétation (herbes, feuilles, branchages) peut former des obstructions et augmenter le risque de retenue d'eau.

Un pas vers la préservation environnementale

La construction de l'Atlas de Biodiversité Communale est achevée, marquant ainsi une étape importante dans la préservation de notre environnement et de notre patrimoine naturel.

Ce projet, initié en 2022 par les municipalités de Fontevraud l'Abbaye et de Montsoreau en partenariat avec divers acteurs locaux (PNR, OFB, CA Saumur Val de Loire, Région...), vise à recenser, à cartographier et à valoriser la biodiversité présente sur notre territoire.

Avec la finalisation de cet ABC, nous entamons désormais la mise en œuvre de ses applications concrètes, qui contribueront à renforcer le développement durable de notre commune mais aussi à renouveler certaines habitudes de gestion de nos espaces. Voici un aperçu des principales actions à venir :

- **Gestion différenciée des espaces verts** : Forts des informations recueillies dans l'Atlas, nous mettrons en place une gestion différenciée de nos espaces verts. Cette approche permettra de mieux prendre en compte les besoins

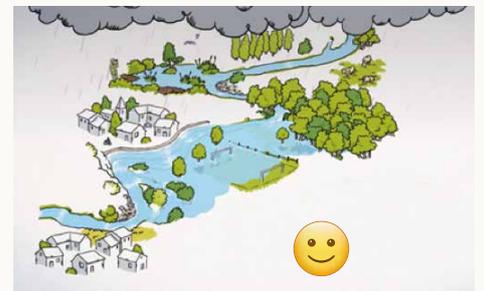
spécifiques de chaque écosystème, favorisant ainsi la biodiversité et la préservation des habitats naturels et permettra également une meilleure répartition des tâches, une réduction des coûts et temps d'entretien et la préservation d'un peu de fraîcheur.

- **Création d'une zone tampon pour réguler les crues pluviales** : nous envisageons la création d'une zone tampon destinée à réguler les crues pluviales, en particulier au niveau de la jonction entre les fossés pluviaux et le ruisseau l'Arceau (secteur de l'Ânerie). Cette mesure contribuera à limiter les risques d'inondation et à protéger les zones sensibles de notre commune.

- **Valorisation d'une zone boisée thermophile** avec l'espèce florale protégée des orchidées : grâce aux données récoltées dans l'Atlas, nous identifierons et valoriserons cette zone située vers la butte de Mestré et redonnerons une chance aux orchidées sauvages présentes sur notre territoire de regagner du terrain.

- **Gestion du ruisseau l'Arceau** : nous suivrons une série d'actions menées

par le service environnement de la CA Saumur Val de Loire pour assurer la gestion durable du ruisseau. Des campagnes de sensibilisation seront organisées pour impliquer les habitants et riverains du ruisseau dans la protection de ce cours d'eau historique.



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Le cimetière

Comme les années précédentes, la municipalité continue d'embellir le cimetière.

Lors du vote du budget, une somme de 9.000 € a été allouée ce qui représente la reprise de 9 sépultures échues ou en état d'abandon.

La commission Affaires Sociales se réunira prochainement sur place pour y apposer des pancartes pour indiquer à la population celles qui seront reprises.

Deux sortes de pancartes vont être apposées :

Pour les sépultures échues :

« *Le propriétaire de cette concession est prié de se présenter d'urgence en mairie – concession expirée* »

Pour les sépultures en état d'abandon : « *Cette sépulture est susceptible d'être reprise – prière de s'adresser en mairie* ».



Pour les sépultures échues, avant enlèvement, les familles peuvent renouveler la concession.

Pour les sépultures en état d'abandon, une liste sera affichée à la porte du cimetière.

En cas de renouvellement ou de désaccord, dans les deux cas, les familles doivent se rapprocher de la mairie.

Tous les ossements retirés sont mis dans un reliquaire qui rejoindra l'ossuaire communal situé en haut du cimetière. Tous les reliquaires sont numérotés et font l'objet d'un relevé en mairie.

Il est demandé aux familles de bien respecter les lieux, de mettre leurs déchets dans les bacs appropriés à l'entrée du cimetière près du columbarium.

Le CCAS

Les membres du CCAS se réunissent une fois par trimestre (sauf urgence).

Echange intergénérationnel (école maternelle/ainés)

Les aînés de 70 ans et plus ont été invités à participer à un projet d'échange autour de la cuisine de la confection à la dégustation avec les élèves de la petite section et grande section de l'école maternelle.

Les membres du CCAS et les enfants ont distribué 127 invitations.

Le 22 mars 2024, nous nous sommes retrouvés enfants et aînés pour confectionner quatre soupes et une salade de fruits (lecture des recettes apportées par les élèves, épluchage des légumes, des fruits, surveillance de la cuisson).

Après l'effort, le réconfort, les enfants, aînés, et le corps enseignant ont dégusté ensemble les soupes et salade de fruits qui ont été appréciées par tous.

Les aînés ont vivement remercié la municipalité pour cette initiative ainsi que la directrice de l'école maternelle. Prochaines rencontres culinaires : 31 mai, 14 juin, à 9 heures à l'école maternelle. Pour l'école élémentaire,

nous attendons leur demande.

Aides

Depuis le début de l'année, le CCAS a accordé deux aides alimentaires.

Bourses BAFA et permis de conduire

Lors de la réunion du 25 octobre 2021, les membres du CCAS ont donné leur accord pour ces deux bourses pour des jeunes fontevristes âgés de 17 à 22 ans.

Bourse BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs)

Le jeune souhaite devenir animateur/animateur et passer son BAFA.

La mairie peut l'aider à le financer en échange de 70 heures de bénévolat dans nos structures d'accueil Enfant/Jeunesse.

La mairie participe au financement du diplôme à hauteur de 500 €uros.

Bourse Permis de conduire

Le jeune souhaite passer son permis de conduire.

La mairie peut l'aider à le financer en échange de 70 heures de bénévolat au sein des services municipaux.

Une bourse de 500 € lui sera versée.

Si vous êtes intéressé, un dossier est à retirer auprès de la mairie.

Pour information : un des jeunes à qui nous avons versé une bourse « permis de conduire » l'an dernier est revenu en stage au sein des services techniques, aux espaces verts où il avait effectué ses heures de bénévolat.

Colis des aînés

Lors de la distribution des 104 colis en décembre dernier faite par les membres du CCAS et des élèves de l'école maternelle, nous avons effectué un sondage auprès de nos aînés de 75 ans et plus.

Le colis a été choisi par le plus grand nombre de nos aînés.

Les membres du CCAS se réuniront courant juin pour définir le contenu de ces colis qui sont principalement garnis de produits locaux.



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

L'école élémentaire à l'heure des Jeux Olympiques !



A la découverte de Paris

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont visité la capitale du 17 au 19 avril 2024.

Trois jours intenses pour de superbes découvertes : Visites de la Tour Eiffel, du Louvre, de l'Arc de Triomphe, de l'Assemblée Nationale...

Promenade sur l'Île de la Cité ou encore Balade sur la Seine... Des moments inoubliables pour les enfants !

Classe « Sports et Nature »

Les élèves de CP et CE1 participeront à ce projet alliant le thème de l'année (le sport !) et la nature par le biais de structures d'accueil de proximité.

Le 27 mai : journée au Domaine Saint Hilaire de Roiffé pour des activités sportives variées : Golf, Mini-Golf, équitation, parcours d'orientation.

Les 6 et 7 juin : séjour à Brain sur Allonnes pour associer le sport et la découverte de la forêt : course d'orientation, Olympiades, activités sportives en forêt, découverte de la faune et de la flore.



Les CP et les CE1 comptent les jours qui les séparent de leurs journées sportives... Le 8 avril était le 100^{ème} jour d'école !

Semaine Olympique et Paralympique

Le 5 avril, les élèves de l'école ont accueilli Natacha Masson, future porteuse de la flamme olympique. A cette occasion, ils ont participé à un Quiz sur les JO et ont participé à des épreuves sportives.



Quiz sur les Jeux Olympiques



Séance de cécifoot



Challenge des 2024 mètres

De nouveaux équipements

Ils sont enfin là ! Les élèves les attendaient avec impatience ! Deux magnifiques panneaux de basket viendront surplomber les buts de football déjà existants. Ils ont été installés pendant les vacances de printemps.



COMMISSION FLEURISSEMENT CADRE DE VIE

Label Villes et Villages fleuris

En 2023 nous avons été confirmés de notre première fleur. Notre objectif maintenant est d'obtenir la deuxième.

Nous continuons donc à fleurir et embellir le village.

Des rosiers grimpants Fontevraud la Rose ont été plantés tout autour du parc Sainte Catherine

Si certains d'entre vous ont des idées ou des envies de fleurissement dans certains secteurs, n'hésitez pas à nous en faire part, nous y apporterons toute notre attention.



Fontevraud l'Abbaye candidate aux labels « Petite Cité de Caractère » et « Plus Beau Village de France »

La commune se lance dans une démarche ambitieuse en candidatant aux prestigieux labels « **Petite Cité de Caractère** » et « **Plus Beau Village de France** ». Cette initiative témoigne de la volonté de la municipalité de valoriser et de promouvoir notre patrimoine exceptionnel. Ces démarches n'ajoutent en rien à la réglementation en place. Au contraire, elles s'appuient sur le site classé, l'AVAP qui régit déjà les aspects historiques, patrimoniaux et architecturaux de notre village.



La labellisation « **Petite Cité de Caractère** » est décernée par une association régionale qui reconnaît et met en avant les communes de petite taille riches d'un patrimoine architectural, historique et culturel remarquable. Cette reconnaissance permet de valoriser notre histoire, nos traditions et La commission Communication et Cadre de vie se charge de constituer le conséquent dossier de candidature qui sera présenté à la commission de validation des PCC en juin 2024.

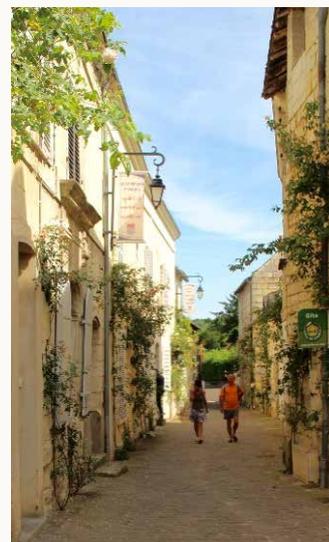


Si nous sommes retenus et intégrons ce label, non seulement nous contribuerons au réseau territorial existant de Turquant, Montsoreau et le Coudray Macouard mais en plus, nous disposerons d'outils et d'accompagnements optimisés pour lancer des projets nécessaires à Notre Dame de Pitié, aux œuvres classées de l'Eglise Saint Michel, au lavoir des Roches et d'autres intentions à caractère patrimonial au sein du village. Nous renforcerons notre identité locale, notre attractivité pour les futurs habitants tout en attirant les visiteurs en quête d'authenticité et de charme.

Quant au label « **Plus Beau Village de France** », il est décerné par une association nationale qui met en lumière les communes rurales présentant un cadre de vie exceptionnel, une richesse patrimoniale et un environnement préservé. Cette distinction constitue une véritable vitrine, offrant une visibilité nationale et internationale à notre commune, et favorisant ainsi le développement économique et touristique local. Pour précisions, Fontevraud l'Abbaye avait candidaté en 2016 mais n'avait pas été retenu. Cette fois, c'est l'association des Plus Beaux Villages de France qui nous a directement sollicités avec l'appui de la Région Pays de la Loire pour nous demander d'intégrer ce « **club** » restreint et réputé. La commune économise ainsi quelques démarches et quelques finances.

Notre candidature à ces deux labels prestigieux s'inscrit dans une démarche de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine, tout en contribuant à renforcer l'attractivité de notre territoire et à dynamiser notre économie locale.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des acteurs, les associations, les habitants et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour préserver et embellir notre commune. Leur engagement et leur soutien sont précieux dans cette démarche collective visant à hisser notre commune parmi les plus charmantes destinations de notre pays.





COMMISSION VOIRIE

La commune se prépare à entreprendre plusieurs chantiers visant à renforcer la sécurité routière, à réparer les infrastructures endommagées et à améliorer la circulation dans nos rues. Voici un aperçu des projets à venir :

Pose de ralentisseurs à Clos Pillé et rue de l'Hermitage : nous avons enfin le feu vert réglementaire pour le remplacement et la pose de ralentisseurs dans les quartiers de Clos Pillé et de la rue de l'Hermitage. Cette mesure vise à mieux réguler la vitesse de circulation des véhicules, assurant ainsi la sécurité des résidents et des visiteurs qui parcourent ces secteurs de promenades.



Réparation des plaques tampon pluvial et assainissement : nous entreprendrons la réparation des plaques tampon pluvial et d'assainissement à l'entrée de bourg, plus précisément avenue des Roches. Cette action contribuera à garantir un bon fonctionnement de nos réseaux sans que les plaques en surface et la chaussée ne soient davantage abimées. Le confortement de ces plaques permettra une circulation quotidienne de tous les véhicules en sécurité.

Aménagement-test avenue des Roches : une démarche innovante est entreprise jusqu'en septembre avec l'aménagement-test de l'avenue des Roches. L'objectif est de reconquérir les trottoirs pour la sécurité des piétons et de créer des emplacements de stationnement dédiés. La démarche répond aux indications des riverains qui signalaient une vitesse excessive des véhicules et des difficultés de parking. De plus, un comptage de vitesse et de véhicules est prévu. Si les résultats du test sont concluants, cela donnera lieu à un aménagement définitif pour une circulation plus sûre et fluide (et plus esthétique...).



Reprise de l'étude rue des Côteaux : L'urgence de la réparation du mur du cimetière a décalé l'étude de requalification de chaussée rue des Côteaux. Cette étude sera reconduite cette année afin de planifier les actions permettant d'améliorer l'évacuation du pluvial et de reprofiler la chaussée en conséquence.

Les rues du village seront nettoyées deux fois par an par une balayeuse. Elle passera prochainement dans nos

quartiers pour nettoyer la chaussée et les caniveaux. Chaque habitant est invité à nettoyer l'espace et le trottoir devant son habitation.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces travaux et nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération pendant leur réalisation.



Limitation du stationnement rue du Logis Bourbon :

la sortie du parking de l'Abbaye au logis Bourbon est régulièrement perturbée par les véhicules stationnant le long du mur descendant la rue du Logis Bourbon. Le risque accidentogène est augmenté car la visibilité est complètement réduite tant pour les véhicules et piétons qui remontent la rue que pour ceux qui sortent du parking. Des poteaux d'accroche vélos seront

installés afin d'augmenter la capacité d'accueil des cyclistes et d'empêcher le stationnement.

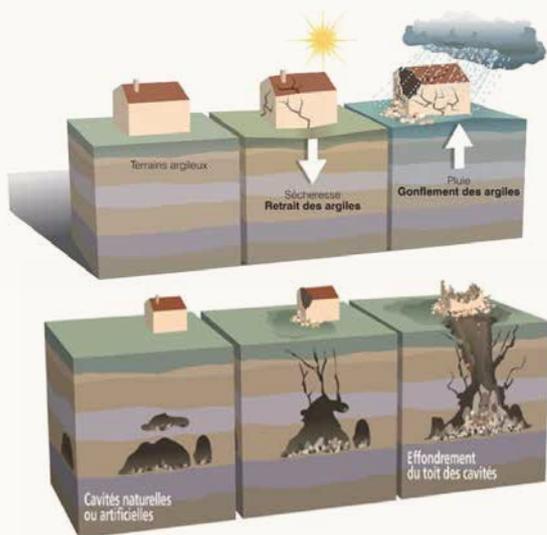
Réparation des murs de soutènement de voirie dans les rues Saint Lazare et ensuite avenue Rochechouart et rue des Potiers. Ces travaux permettront de sécuriser les infrastructures et d'assurer la stabilité des voies publiques en concertation avec les propriétaires riverains.



Les Risques Liés aux Coteaux et Cavités à Fontevraud l'Abbaye :

Une Préoccupation Majeure en Période de Sécheresse et de Pluie

Dans notre commune de Fontevraud l'Abbaye, la gestion des risques naturels est importante, notamment en raison de la spécificité de notre terrain composé de coteaux et de nombreuses cavités. Ces dernières années, l'alternance entre les périodes de sécheresse et les épisodes de pluies intenses a accentué les risques de mouvements de terrain, particulièrement sur les sols argileux qui rétractent et gonflent selon les conditions météorologiques.



Les périodes de sécheresse prolongée provoquent un retrait significatif de l'argile, créant des vides sous la surface. Lorsque ces périodes sont suivies par de fortes pluies, l'eau s'infiltré dans ces vides, augmentant le risque d'affaissement ou d'effondrement soudain du terrain créant ainsi un fontis ou l'effondrement des parois du coteau. De plus, les épisodes de petits tremblements de terre ont pu aggraver ces effets, en secouant les structures déjà fragilisées.

La municipalité de Fontevraud l'Abbaye, en collaboration avec le service Prévention des Risques de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, recommande vivement aux habitants et aux entrepreneurs de prendre des mesures préventives avant d'entreprendre des travaux de confortement ou de rénovation du coteau et des cavités endommagés. Il est recommandé de contacter la mairie et/ou le service public de Prévention des Risques pour réaliser un diagnostic du terrain. Ce diagnostic permettra d'évaluer les risques et de déterminer les meilleures méthodes pour sécuriser les sites.

Mairie de Fontevraud l'Abbaye

1 place des Plantagenets - 49590 Fontevraud l'Abbaye - Tél. 02 41 51 71 21 - mairie@fontevraud-abbaye.fr

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Service Environnement - 25 Quai Carnot - Saumur - Tél. 02 41 40 45 78 - environnement@saumurvaldeloire.fr

Cavités souterraines et coteaux : Guide Pratique :

https://www.saumurvaldeloire.fr/images/docs/politiques-publicques/risques/guide_cavite_Vweb.pdf

Déclaration des travaux en mairie : une obligation à respecter



La municipalité souhaite rappeler à l'ensemble de ses habitants, propriétaires occupants ou non, locataires, en résidence secondaire... l'importance

de respecter l'obligation de déclaration des travaux en mairie. Cette démarche est primordiale pour toute intention de modifier ou de réaliser des travaux sur les éléments extérieurs des habitations, tels que les huisseries, les portails, les clôtures, les toitures, les façades, ainsi que pour toute nouvelle construction.

La réglementation de l'Aire de mise en Valeur Architecturale et Patrimoniale en place depuis 2013 (AVAP) et dont le périmètre s'étend sur tout le village permet de connaître les conditions des aménagements envisagés selon le secteur du village concerné. L'architecte des bâtiments de France est régulièrement sollicité afin de procéder aux adaptations possibles

si le projet ne calque pas tout à fait à la règle. En concertation, il est tout à fait possible d'envisager des travaux plus « classiques » que d'ordre plus contemporain, notamment en transition énergétique.

Par ailleurs, la municipalité accompagne certains projets avec les aides financières de Centre Ancien Protégé qui peuvent donner un coup de pouce aux travaux.

Le Guide Pratique de la commune présente une bonne part des possibilités de réalisation des travaux ainsi que le site Internet de la commune. (Fontevraud Pratique / Urbanisme : <https://fontevraud-abbaye.fr/vie-pratique-fontevraud/urbanisme/>)

Attention : aucun chantier, notamment si des aides financières publiques accompagnent le projet, ne peut démarrer sans l'autorisation des services instructeurs en urbanisme !

Il est essentiel de comprendre que cette obligation de déclaration vise à

plusieurs objectifs :

Préserver l'harmonie architecturale :

En déclarant les travaux, les autorités peuvent s'assurer que les modifications envisagées respectent le caractère esthétique et architectural de notre commune défini selon l'AVAP. Cela contribue à préserver le charme et l'identité visuelle, l'attractivité et le cadre de vie dont nous bénéficions.

Garantir la sécurité :

La déclaration des travaux permet également de s'assurer que les constructions, les restaurations et les modifications respectent les normes de sécurité en vigueur. Cela concerne par exemple les règles de prévention des risques (mouvement de terrain, incendie...), les normes de résistance aux intempéries. Les mal façons, les vices cachés ou le non-respect de la règle par l'entreprise intervenante sont ainsi détectables et la demande de régularisation est facilitée si les travaux ont été déclarés. **Faciliter les démarches administratives :** en déclarant les



travaux en mairie, les habitants bénéficient d'un accompagnement dans leurs démarches administratives. Les services municipaux sont à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter dans les différentes étapes du processus.

Prévenir les litiges : La déclaration des travaux permet également de prévenir d'éventuels litiges. Par exemple : en

informant les autorités municipales de ses projets, chaque citoyen contribue à éviter les conflits liés aux limites de propriété ou aux nuisances potentielles. Si vous êtes amenés à vendre votre bien immobilier, les déclarations de travaux et leur achèvement validé contribueront à la valeur du bien.

Ainsi, nous invitons tous les habitants de notre commune à se conformer à cette obligation légale lorsqu'ils envisagent des travaux sur leur habitation. Les déclarations s'effectuent aujourd'hui en ligne (site internet de Fontevraud l'Abbaye : <https://fontevraud-abbaye.fr/vie-pratique-fontevraud/urbanisme/>) mais également au secrétariat de Mairie.

Cette démarche, peu contraignante, participe à la préservation et à

l'amélioration de notre cadre de vie commun ainsi qu'à la sécurité et la sérénité de chacun.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'information.



La vie des Equipes au service de la collectivité

Ces derniers mois, les équipes municipales ont dû faire face à quelques obstacles pour mener à bien leurs missions dans les délais impartis. L'un des principaux réside dans la difficulté à trouver des remplaçants lors d'arrêts de travail, souvent causés par l'usure liée aux tâches physiques exigées par certains postes. Il est crucial de reconnaître les limites physiques auxquelles les agents peuvent être confrontés.

Le recrutement de nouveaux employés pour pallier ces absences s'avère être complexe. Notre collectivité connaît les mêmes difficultés que le secteur privé pour recruter des compétences souvent spécifiques. Trouver des candidats qualifiés et motivés peut s'avérer être un processus long et ardu.

De fait, cela peut parfois entraîner des retards dans l'exécution des travaux et des projets en cours.

Cependant, il est important de souligner la continuité du service et les moments positifs au sein de notre équipe municipale. Pour célébrer plus de 20 ans au service du Public, des élus et des agents municipaux de Fontevraud l'Abbaye sont décorés de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale qui récompense la compétence professionnelle et le dévouement des élus locaux ou agents publics des collectivités territoriales et de leurs établissements.

Malgré des difficultés de recrutement, nous avons eu la chance d'accueillir de nouveaux membres qui ont renforcé nos rangs et apporté leurs compétences précieuses.

Après les départs de Kheira, Nadia et Isabelle du service cantine et entretien des bâtiments publics, se sont Sandrine, Sophie et Sandy qui nous ont rejoints.

Après une carrière très polyvalente au sein de l'école maternelle puis du secrétariat, Jean Luc a pris sa retraite et nous avons pu accueillir Pauline à la maternelle puis Carine au secrétariat de Mairie où elles mettent leur professionnalisme au service de l'administration municipale et du public. Kevin vient renforcer temporairement l'équipe technique jusqu'à l'été.

Aujourd'hui, nous célébrons le départ à la retraite bien mérité de Patrick, qui a consacré de nombreuses années de service à notre municipalité au service technique. Nous lui souhaitons une excellente continuation dans cette nouvelle étape de sa vie, qui ne sera pas moins active mais ... à son rythme !

Nous accueillons chaleureusement Jérémy au sein de notre équipe technique où il prend ses marques depuis le 06 mai et se perfectionne dans la connaissance de notre village et de ses besoins.

En conclusion, malgré les défis rencontrés, l'équipe municipale reste déterminée à servir au mieux

les intérêts de notre village. Nous remercions tous les employés et élus municipaux qui démontrent leur sens du service public et de l'intérêt général envers notre collectivité.

Nous entrons donc désormais dans une période de renouvellement de nos équipes, marquée par ces premiers départs à la retraite, qui annoncent d'autres départs annuels à venir. Ces changements nécessiteront une réorganisation de nos activités pour s'aligner sur les nouvelles méthodes de gestion des services, comme le fonctionnement du restaurant scolaire via la Cuisine Centrale, la gestion différenciée des espaces verts, ou encore l'utilisation optimisée des bâtiments publics. Cette adaptation prendra également en compte les impératifs économiques et financiers, essentiels pour optimiser nos ressources et ajuster nos pratiques.



Sophie



Sandy



Jérémy



COMMISSION VIE CITOYENNE

SAISON 2024



LES ANIMATIONS À FONTEVRAUD L'ABBAYE

Nous sommes heureux de vous présenter le programme concocté par la municipalité et la commission Vie citoyenne en charge de l'animation du village. Ce seront autant d'occasions de nous retrouver lors de concerts, récitals, théâtre, marchés nocturne et d'automne.

Ces événements à domicile et le plus souvent gratuits, permettent au plus grand nombre de participer et se distraire dans la convivialité tout au long de l'été.

Toutes les festivités seront annoncées sur les banderoles des ronds-points nord et sud, sur le site internet de la commune et publiées sur l'application INTRAMUROS de Fontevraud l'Abbaye, le plus sûr moyen de ne manquer aucune animation !

MAI

1^{er} au 31 : Exposition œuvres d'art Jean-Marie BYTEBIER
Mercredi 8 : Cérémonie de la Victoire 1945

JUIN

1^{er} au 30 : Exposition œuvres d'art Jean-Marie BYTEBIER
Samedi 8 : Balade sonore en forêt de Fontevraud - Atelier des Empreintes
Dimanche 9 : Vide-grenier
Vendredi 21 : Fêtons l'été en musique et en chansons
Dimanche 30 : Anjou Vélo Vintage

JUILLET

Du vendredi 12 au mardi 16 : Exposition tableaux - Beatty
Dimanche 14 : Fête Nationale
Mercredi 10 : Les Escapades
Vendredi 12 : Récital de guitare classique Jean-François REILLE - Église St Michel
Mercredi 17 : Les Escapades
Vendredi 19 : Marché nocturne
Vendredi 26 : Merton Music Hub Concert au Foyer Yves Duteil

AOÛT

Mercredi 7 : Les Escapades
Vendredi 9 : Théâtre - TRPL « Antigone »
Mercredi 14 : Les Escapades
Du vendredi 30 août au dimanche 1^{er} septembre : Exposition minéraux

SEPTEMBRE

Vendredi 13 : Récital de guitare classique Jean-François REILLE - Église St Michel
Samedi 21 : Rénov'plus et les peintres dans la rue
Samedi 21 et dimanche 22 : Les journées du patrimoine

OCTOBRE

Samedi 19
Marché d'automne



Fête de la musique Les Epines de Mymi Rose

Ambiance musicale sur la place des Plantagenêts à l'heure du déjeuner assurée par Mark Lockett au piano.

Vous êtes également cordialement invités à assister au concert du groupe AKORDAÏA qui aura lieu à l'EHPAD Aliénor d'Aquitaine de Fontevraud l'abbaye à 16 heures.

Nous poursuivrons cette journée festive par une soirée musicale et dansante animée par Mymi Rose et ses musiciens.

« Laissez-vous piquer par Mymi Rose. De la gouaille et des rythmes festifs, un mélange de styles dérivant du Jazz, au Jamming Swing. Mymi rose (enfant de bohème) vous plonge dans son univers de vendeuse de rose.

« La rue sa muse » l'accompagne en balade à travers des textes poétiques emprunts de douceur Angevine et de flâneries ligériennes. Un personnage surprenant plein de fantaisie, à découvrir sur scène. Avec son groupe Les épines de Mymi Rose vous offrent une chanson française pure et énergique, sa voix cassée sensuelle et puissante, tantôt douceuse, tantôt provocatrice et rebelle, vous pique droit au cœur. Sur des airs teintés de Jazz manouche, un zeste de tango, de valse gitanes ou de musique de l'est, une envolée de notes fusionne au son de ces saltimbanques peu communs. »





Marché nocturne, le vendredi 19 juillet

Pour la troisième édition, nous sommes heureux d'accueillir des producteurs et artisans locaux proposant des produits de qualité. L'animation musicale sera assurée par Mark Lockett à l'accordéon.

Récital de guitare classique, le 12 juillet et le 13 septembre

Monsieur Jean-François Reille nous propose de découvrir un répertoire de guitare classique varié.

« Lorsque Jean-François REILLE se produit, on reconnaît en lui le plaisir qu'il a de jouer. Ce plaisir, il sait le faire partager au public. Au cours de son récital il parle de la guitare, il rapporte des anecdotes sur les compositeurs, raconte des histoires à partir de ce que lui évoquent les oeuvres qu'il interprète. »



Présentation Merton Music Hub

En juillet 2024 un groupe de jeunes musiciens, membres de "Merton Music Hub" va voyager "en tournée" en France pour visiter la région de la Loire. Pendant un concert de 75 minutes, vous allez écouter un programme varié afin de satisfaire tous les goûts !

Merton Youth Concert Band

Harmonie avec 22 musiciens de cuivres et vents avec un répertoire de musique pop et musique de films.

Merton Youth Jazz Orchestra

11 jeunes jouent des standards de jazz bien connus.

Senior Guitar Ensemble

13 guitaristes classique avec un répertoire varié qui va de la musique Latino aux Beatles

String Sinfonia

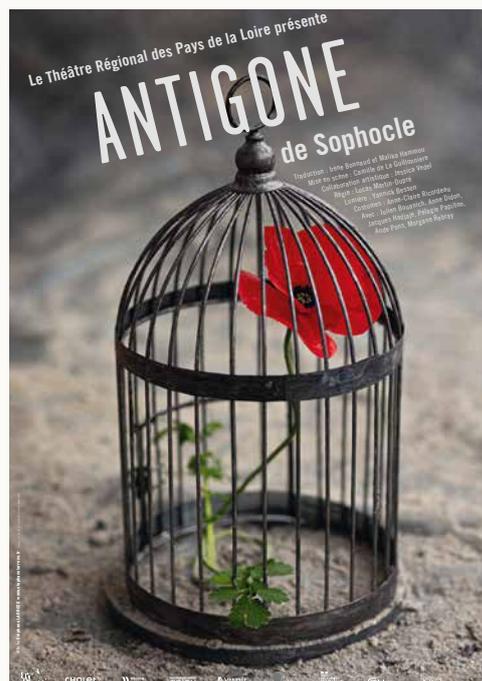
Quatuor à cordes interprétant des chansons populaires, de la musique de film et un répertoire classique bien connu.

Voice Box

Chorale à 10 voix avec répertoire pop et jazz.

ANTIGONE

« Notre Antigone est un thriller, dont l'action a lieu en temps réel. La folie d'un homme va le conduire à détruire sa famille en une heure trente. Le drame est suivi en direct par le journaliste de radio, Coryphée, qui viendra nous renseigner sur ce qui nous a conduit à la tragédie qui a lieu sous nos yeux. Que s'est-il passé depuis l'avènement d'Œdipe le père d'Antigone jusqu'au combat doublement meurtrier qui opposa ses deux fils Polynice et Étéocle. »



Le mot d'histoire : L'usine à gaz de Fontevraud

Cette usine se trouvait au lieu-dit « Le Celléage », les bâtiments sont toujours existants, ils ont été transformés en maisons d'habitations. Ce sont les deux dernières maisons, juste avant le cimetière.

L'idée d'une usine à gaz germe dès 1876 au sein de l'administration pénitentiaire, car cette unité servira essentiellement à la prison. Cependant la municipalité l'utilisera également pour l'éclairage communal et pour les personnes qui en feront la demande.

L'autorisation de construction arrivera le 23 septembre 1879, juste après l'enquête de commodo et incommodo (sur ce qui est avantageux et désavantageux) qui s'effectuera durant le mois d'août et faite par le commissaire enquêteur Claude Péramy (Fabricant de bouton de nacre et conseiller municipal), il indique que personne n'est venu en mairie...

C'est la Compagnie Française d'Éclairage et de Chauffage par le Gaz qui effectuera les travaux et c'est cette même compagnie qui en assurera la gestion. L'usine comprendra une maison d'habitation, un atelier de condensation et d'épuration du gaz, un compteur de fabrication, un magasin à la chaux, 2 gazomètres, un puits des valves (appelé aussi le rondeau) et une grande cheminée.

Les travaux ne commenceront qu'en avril 1880 et se termineront le 10 décembre de la même année, les travaux ont été retardés suite à l'hiver très froid de 1880, puis de nouveaux retards sont dus suite au creusement de la fosse des gazomètres : ils sont tombés sur une galerie ! Les travaux pour les canalisations seront faits par des détenus, tout comme l'entretien

des becs de gaz ou les réparations (le directeur de la prison a fait venir des prisonniers gaziers d'autres centres de détention pour cela) mais ils seront payés par la compagnie. En 1880 il y aura 396 becs qui éclaireront aussi bien les dortoirs, les ateliers, les cours mais aussi l'entrée de la prison sur la place de la mairie. Dès la fin 1881, le nombre de becs passe à 429.

Pour la commune le nombre sera bien moins important, 13 au départ puis 16 mais ils ne seront pas tous allumés systématiquement, pas plus de 10 becs allumés tous les soirs, et pas les jours de lune.

C'est le bourg qui sera éclairé puis en 1905 une extension vers « l'encart des Roches » ira à la gare et jusqu'au « Chemin Creux » (actuelle rue des Perdrielles). Une autre extension sera prévue en 1923 vers « L'Asnerie » et « Les Roches » mais elle ne verra pas le jour. Durant la première guerre mondiale, se pose le problème de l'alimentation en charbon pour produire du gaz, (les usines d'armement

sont prioritaires) mais le maire via le sous-préfet et le préfet interviendront pour pouvoir avoir une dérogation qu'ils obtiendront.

En 1922 Léon Rousseau, Directeur de l'usine rachète à son compte l'établissement mais cela ne durera pas, la concurrence de l'électricité fera s'éteindre la production de gaz en 1926. La famille Rousseau se reconvertira dans la vente et la livraison de charbon. La salle des fours sera démantelée (on peut voir des morceaux de ce four dans les murs extérieurs des maisons) et deviendra un abattoir pour animaux de boucherie en février 1928 pour Auguste Blanchard, boucher dans le bourg.

Source Archives municipales de Fontevraud et Archives départementales de Maine-et-Loire.

Jean-Luc Ranger



Du côté de l'Opposition à Fontevraud l'abbaye

Écoutons les habitants...

Dès 2021, nous avons évoqué dans l'Écho de Fontevraud le projet de city-Park (terrain multisports de plein air) en évoquant son importance dans les équipements sportifs pour nos jeunes. Celui-ci a été retenu par la mairie en 2022, mais faute de subventions il ne verra malheureusement pas le jour en 2024 nous a-t-on déclaré lors d'une séance de conseil municipal. Nous nous interrogeons tout de même sur la façon dont d'autres communes parviennent à les mettre en place comme le relatent très souvent les journaux locaux à partir de multiples inaugurations sur le territoire saumurois.

Une impression demeure que tout cela ne va pas très vite à Fontevraud, et ce ne sont pas les pré-ados et les ados du Grand clos, du quartier de la Lizandière, de la Socraie... qui nous contrediront... A ce propos, il est dommage que le Conseil municipal des jeunes comme annoncé dans le programme de la majorité n'ait pas encore été installé afin de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif. Ce projet de City-Park aurait sans doute pris d'avantage d'importance... Si les projets peuvent tous être utiles, ils doivent être partagés et partagés par un plus grand nombre, c'est là que se forment les priorités et se développent également les prises de responsabilité collective.

De manière analogue, les Conseils de quartiers n'ont plus court depuis 2021, nous espérons vivement qu'ils réapparaissent afin de recueillir la parole des habitants. S'il est vrai que ces formes d'expression populaires peuvent vite s'apparenter à des bureaux de plaintes, pourtant bien accompagnés ces échanges peuvent aussi faire jaillir des mobilisations d'intérêt au travers des budgets participatifs comme le proposait la minorité dans son programme municipal. Pour rappel, et comme nous avons pu le lire récemment lors d'un article de presse, à Saumur, les habitants peuvent proposer des projets d'intérêt général en lien avec la qualité de cadre de vie, c'est-à-dire collectivement être utile et au service d'un plus grand nombre à partir d'un montant alloué et validé ensuite lors d'un Conseil au niveau des projets retenus.

La participation à la vie communale, l'expression citoyenne dans son village ne se décrète pas. Ce sont des modes d'expression sans cesse à évaluer et travailler avec les habitants tout au long d'un mandat et pas simplement lors des périodes électorales. Nous pensons qu'une commune devrait toujours tout faire pour en permettre l'essor à travers des actions qu'elle met elle-même en place.

Pour en revenir à notre commune, il est vrai aussi que d'autres projets communaux sont au même stade

d'attente de réalisation, nous voulons parler notamment de la mise en place des aires de stationnement de l'impasse Beaulieu et du site des Cadumeaux. Là, si les crédits sont d'ores et déjà fléchés par des partenaires financiers institutionnels, les dossiers ne seront toutefois pas bouclés avant la fin de ce mandat municipal de 2020 2026. Une impression demeure, celle que la priorité faite par la commune est plus prégnante au niveau de grands projets d'investissement (2,5 M €) en lien avec l'accueil des touristes pour l'Abbaye de Fontevraud. D'autres projets sont aussi en cours depuis le début de mandat, nous voulons parler des projets de rénovation des écoles et du cabinet médical. Nous avons hâte de les voir aboutir.

Si les grands projets prennent naturellement du temps parce qu'ils impliquent notre municipalité mais aussi d'autres partenaires, il est de multiples petits projets du quotidien qui pourraient avancer, sur la base des attentes des habitants de la commune, le Conseil municipal des jeunes, les Conseils de quartiers pourraient être la base d'une vie communale plus participative, d'une aventure plus collective...

**Stéphane CHARRIER,
Tatiana SAUDE
(Conseillers municipaux).**

Expression de la majorité élue du conseil municipal

Chers et chères Fontevristes

Il est essentiel d'offrir une vision complète pour que chacun puisse se forger une opinion éclairée. Il est trop simple de se poser en critique sans proposer une réelle vision à long terme pour notre village.

Nous nous efforçons de vous fournir un compte rendu illustré et fidèle aux travaux du Conseil municipal et des différentes commissions, reflétant notre engagement envers une gestion transparente de sujets et préoccupations que vous nous rapportez. Au final, nous ne sommes pas si éloignés de vos attentes et vos questionnements.

Nous avons rencontré des difficultés, notamment des contraintes administratives et des coûts parfois élevés qui nous ont obligés à ajuster nos plans. Cela ne signifie pas un manque de progrès, ni de l'immobilisme mais plutôt une adaptation à des circonstances changeantes pour optimiser les résultats de chaque projet. Comparer nos projets à ceux d'autres villes sans considérer les différences de contexte peut être trompeur. Nos efforts visent une gestion durable, prenant en compte non seulement l'investissement initial mais surtout les coûts opérationnels de fonctionnement. Les autres communes inaugurent aujourd'hui des projets sportifs qu'elles avaient façonnés comme nous en 2021, 2022. Cependant, leur projet n'est pas le même que le nôtre. Alors oui : l'herbe est certainement plus verte ailleurs, mais est-elle plus durable ? Il faut pouvoir comparer ce qui est comparable...

Notre démarche dans chaque projet est profondément ancrée dans les consultations que nous avons menées en 2021 et déjà esquissées sur notre feuille de route de 2020. Vos retours et suggestions sont au cœur de notre planification. Les initiatives telles que la finalisation des aires de jeux, conçues avec la participation des enfants de nos écoles sur la base d'une maquette qu'ils ont construite, illustrent notre approche participative. La mise en place d'un Conseil des Enfants se réalise enfin à travers des actions intergénérationnelles, où chacun s'exprime et échange, et tout un panel de propositions de la part des enfants et des professeurs des écoles qui attendaient depuis un an le programme éducatif de l'Académie permettant d'inscrire ces actions dans l'année scolaire.

Les évolutions en matière de voirie et d'embellissement urbain résultent également de ces échanges qui se sont effectués avec les habitants de chaque quartier.

La participation des citoyens se manifeste à travers divers projets et consultations, comme avec Anjou Cœur de Ville ou lors de la mise en place de la Maison d'Assistante Maternelle, le soutien à l'épicerie du village et aussi la candidature aux différents labels qui sollicite le savoir et la connaissance des membres des associations et fontevristes de longue date la liste est longue et chacun peut s'y retrouver. Nous avons même étendu nos actions au-delà des attentes initiales, prenant en compte les besoins à long terme de notre collectivité, puisque nous nous attelons aux actions proposées par l'ABC, construit avec les habitants, à poursuivre la distribution

des colis de fin d'année car elle est plébiscitée par les bénéficiaires plutôt qu'une autre formule, au traitement des situations urgentes comme les murs de soutènement fragilisés... sans parler des accueils en Mairie où nous trouvons toujours le temps pour chacun pour apporter des réponses.

Enfin, je souhaite clarifier un point soulevé par les collègues de la minorité municipale concernant l'accent mis sur l'accueil des touristes. Nos initiatives visent avant tout à maintenir et améliorer la qualité de vie des Fontevristes, bien qu'il soit bon de rappeler que le tourisme reste une composante vitale de notre économie. Les mesures prises pour réduire le stationnement gênant et limiter la circulation en ville sont des exemples d'actions qui bénéficient principalement aux habitants en préservant un cadre de vie agréable et une ressource économique importante. L'équilibre est toujours délicat à composer. Aussi, à mon tour je m'interroge : comment peut-on soutenir que certains projets ne verront pas le jour d'ici la fin du mandat alors que les décisions qui ont eu lieu en Conseil Municipal et les éléments retranscrits dans le compte rendu affirment le contraire ? Il est primordial d'être à l'écoute des habitants mais il est aussi important d'écouter ce qui se développe au sein des instances municipales qui finalement est le reflet de l'expression générale des fontevristes.

Sandrine LION,
Maire de Fontevraud l'Abbaye,

LES ASSOCIATIONS

L'Amicale des Pompiers

Le centre d'incendie et de secours situé sur le territoire de Fontevraud défend en 1^{er} appel les communes de Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau et Turquant.

Composé actuellement de 22 agents dont 5 femmes, ceux-ci interviennent aussi en renfort sur les communes avoisinantes ainsi que dans les départements limitrophes.

Avec une moyenne de 170 à 180 sorties de secours sur les trois dernières années, les interventions sont variées avec une prédominance du Secours aux personnes (65%), viennent ensuite les Accidents de circulation, les Incendies et les Opérations diverses.

Doté de 5 véhicules récents (4 sont arrivés neufs au centre), et avec de récents travaux de réfection des locaux (vestiaires, sanitaires et foyer), le centre est prêt à accueillir toute personne intéressée à venir en aide à la population et l'environnement.

Conditions principales d'engagement :

- être âgé entre 16 et 60 ans
- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice de la fonction de pompier
- être vacciné : hépatite B, DTPolio
- être apte médicalement.

Avec la possibilité maintenant d'opter pour un engagement différencié qui n'oblige pas à faire tous les types d'interventions mais seulement le Secours à personnes si les candidats le souhaitent.

Plusieurs types de conventions existent aussi pour favoriser la disponibilité des pompiers (convention employeurs, retard à l'embauche, formation, garderie des enfants,...)

Vous avez de la disponibilité en journée, en semaine, en week-end, vous êtes motivés et vous souhaitez vous engager au service de vos concitoyens,

prenez contact avec le chef de centre, le Lieutenant Ludovic ODIAU au 06 72 47 16 53 ou auprès de son adjointe, l'Adjudante-chef Sandra GRIGNY au 06 31 41 84 25.

Les prochains dossiers de recrutement sont à déposer au début septembre pour un recrutement effectif au 1er janvier 2025.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le vendredi soir au centre de secours, place du 8 mai à Fontevraud, à partir de 19h30.

Nous organisons également notre 6^{ème} édition de la randonnée semi-nocturne le samedi 15 juin. Départ à partir de 17 h du stade de Turquant.

Venez nombreux.

Association Action Sport Santé Nutrition : Des nouveaux cours à Fontevraud avec l'ASSN

L'association ASSN propose cette année des séances de gym adaptée le jeudi matin de 9h15 à 10h15, encadrées par Emma Siloret à la salle Yves Duteil, depuis septembre 2023. Elles ont rencontré un vif succès. Ici, les exercices sont adaptés à chacun, selon les possibilités et les besoins.

A partir de septembre 2024, des nouvelles activités vont être mises en place à Fontevraud :

- Du pilâte, le lundi de 18h30 à 19h30, qui permet de renforcer les muscles profonds situés au centre du corps (abdominaux/dorsaux et muscles pelviens)
- De la gym tonique, avec des exercices cardiovasculaires et du renforcement musculaire, en séances collectives.

La 1^{ère} séance est gratuite.

Tarifs : 10€ d'adhésion

Abonnement à l'année : 130€ pour une séance/semaine et 210€ à l'année pour 2 séances par semaine.

Au ticket : 6,50€ la séance, soit 78€ le carnet de 12 séances, pour les activités de votre choix.

Activités Physiques FONTEVRAUD

Salle Yves Duteil, 1 Pl. des Noyers, 49590 Fontevraud-l'Abbaye

- **Lundi 18h30/19h30**
Pilâtes adapté
- **Lundi 19h30/20h30**
Gym tonique
- **Jeudi 9h15/10h15**
Gym adaptée

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Aurélie CHUIN : 06.66.23.56.78
Emma SILORET : 07.85.51.45.59
www.sportsantenutrition.fr

En savoir +

ASSN pour une vie saine

Club Aliénor Génération

Nous sommes une association d'anciens très dynamiques. Nous nous retrouvons chaque jeudi de 14h30 à 17h30 au Foyer Yves Duteil. Nous y faisons des jeux de société, tels que cartes, Scrabble, Triominos...

Certains d'entre nous font aussi de la marche en groupe.

Un jeudi par mois, nous nous retrouvons au restaurant Le Délice pour y déjeuner ensemble. Chaque trimestre, nous fêtons les anniversaires, un bouquet de fleurs pour les dames, une bouteille pour les messieurs.

Nous avons ce dernier mois, déploré, le décès de deux de

nos adhérents, malgré cela le Club se porte bien et nous avons enregistré dix nouvelles adhésions cette année. Nous remercions vivement les nouveaux adhérents.

Nous effectuons aussi de façon régulière des sorties ensemble.

Vous êtes intéressé ? Venez nous voir pour passer un moment convivial et chaleureux. Vous serez reçu avec beaucoup de plaisir le jeudi après-midi au foyer.

Contacts : M^{me} Menagé 0241384019

M^{me} Mons 06 10 20 53 24 - M^{me} Ettel 06 62 20 38 15

L'association Familles Rurales Loire et Coteau vous informe

Enfance :

« Les P'tites Fripouilles », accueille vos enfants de 3 à 9 ans, 2, rue Saumuroise à Souzay-Champigny à l'école maternelle de Turquant au mois de juillet.

Jeunesse :

« La Passerelle » et le « Déclat », accueillent les jeunes de 9 à 17 ans, 27 rue des Abbesses à Montsoreau.

Toutes les informations, programmes d'animation, dossiers d'inscription, fonctionnement... sont consultables et téléchargeables sur le site Internet de l'association :

www.loire-et-coteau.fr

Pour l'enfance : 06 07 71 61 87

ou afr.animationenfance@gmail.com

Pour la jeunesse : 06 64 12 94 47

ou afr.animationenfance@gmail.com

Evènement : l'association organise une Zumba Color, ouverte à tous et gratuite, le **10 juillet 2024, à partir de 19h, aux halles de Turquant (à côté du terrain de foot).**

Buvette et restauration sur place.

Autofinancements :

Les jeunes et leurs animateurs organisent différentes actions pour financer leurs activités, projets ou achats de matériel.

Vente de cookies jarre en continue.

Les bons de commande des autofinancements sont disponibles dans les accueils de loisirs et en ligne sur le site de l'association, rubrique «autofinancements».

Association FIT LOUP à Fontevraud

L'association FIT LOUP à Fontevraud l'abbaye propose des séances de sport en musique le mardi soir à 18h30. Au programme : Step, Cardio-training, Fitness ou encore Body-combat. Ces cours dynamiques et motivants permettent de se dépenser tout en s'amusant. Rejoindre FIT LOUP, c'est l'occasion parfaite de prendre soin de son corps et de sa santé dans une ambiance conviviale. Que vous soyez débutant ou confirmé, chacun y trouve son compte. Venez-vous défouler, vous tonifier et vous surpasser tout en partageant des moments agréables avec les autres membres de l'association. Une expérience sportive unique vous attend !



"STEP"

"BODY PUMP"

"BODY COMBAT"

"CARDIO TRAINING"

ASSOCIATION FIT LOUP
ALEX : 06.58.35.65.65.



Happy Gospel

Nous sommes sous la direction de Stéphane CLAIRE notre chef de chœur. Le but est d'apprendre des chants traditionnels (Negro spirituals) ainsi que des chants de Gospel contemporains, puis de se perfectionner ; tout cela dans la bonne humeur et en se faisant plaisir.

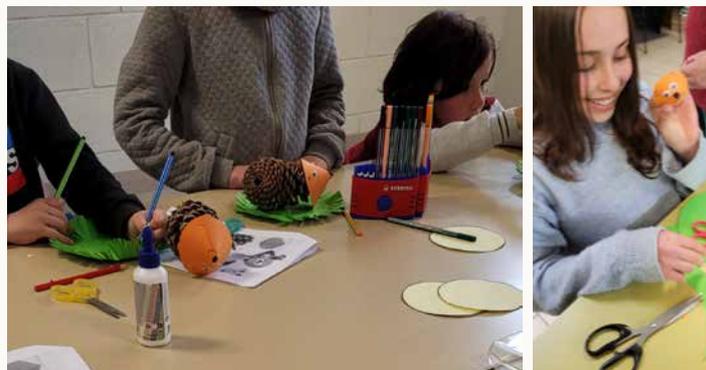
Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux choristes, venez assister à une répétition ou à un concert. Rassurez-vous nous ne sommes que des amateurs, qui pour la plupart n'avons aucune expérience du chant. Grâce à la volonté et au travail, vous pourrez vous aussi trouver votre voix et vous détendre au sein de notre groupe.

N'hésitez pas à nous appeler pour plus de renseignements. Nous répétons tous les jeudis à 20h30 au foyer Yves Duteil de Fontevraud l'Abbaye (49590).



La bibliothèque Robert d'Arbrissel

Dans le cadre de son activité culturelle, la bibliothèque a organisé, le mercredi 24 avril, la projection de « Nina et le hérisson » pour les enfants à partir de 6 ans.



Nous avons accueilli une trentaine d'enfants qui ont confectionné un petit hérisson à l'issue de la projection.

PETIT RAPPEL

La bibliothèque se situe dans le Foyer Yves Duteil et est ouverte le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h et le jeudi de 16 h à 18 h. L'adhésion annuelle est gratuite pour les jeunes jusqu'à 26 ans et d'un montant de 10€ au-delà.

Loisirs pour FONTEVRAUD

L'Association remercie tous les Fontevristes pour leur soutien et vous rappelle que nous sommes ouverts à tous les projets.

Vous pouvez selon vos envies venir nous rendre visite :

- Le mardi : de 14h30 à 16h30 (patchwork)
- Le mercredi : de 14h30 à 16h30 (dessin et encadrement)

Les activités sont animées par une animatrice qui partage son « savoir » avec les autres et tout ça dans la bonne humeur.

La Présidente

Ligériens de Coeur



Ligériens de Coeur a ouvert son bureau d'Accueil !

Depuis notre Assemblée Générale de janvier 2024, l'association a élu domicile au 2 chemin de Béniquet à Parnay.

Désormais, notre siège social est établi à cette adresse qui est également notre adresse postale.

L'association devant faire face à un besoin croissant de disponibilité de ses bénévoles, notamment pour son activité « Véhicule solidaire », a créé un emploi

d'assistant de gestion. Cet emploi est pourvu depuis le 8 avril 2024.

Désormais, c'est notre collaboratrice, M^{me} Amélie Tridant, qui prend en charge tous vos courriers (demande d'informations, bulletin d'adhésion, règlement de facture...) et tous vos appels téléphoniques au 06 59 24 17 76.

Vous pouvez la contacter tous les matins de la semaine sauf le mercredi, de 9h00 à 11h00, pour réserver vos transports solidaires (n'hésitez pas à laisser un message vocal en dehors de ces horaires) mais aussi pour toutes les activités proposées par l'association.

Toutes les informations utiles à ces activités et bien d'autres encore sont disponibles sur le site internet de l'association <http://www.ligériensdecœur.fr>

Les actions du second semestre 2024

Après l'IMLI du 27 avril à Turquant où le groupe Cotton Howlers s'est produit, nous vous donnons rendez-vous à Candes Saint-Martin le 6 juillet où vous pourrez danser du blues avec le groupe Syl Trio et du rock à Souzay-Champigny le 7 septembre avec le groupe Tanagila.

L'association organise également un Forum des associations le 14 septembre prochain à Parnay, 2 chemin de Béniquet.

Quant aux autres animations de l'association vous les retrouverez selon l'agenda habituel :

1. l'accompagnement scolaire, les mardis soirs à Fontevraud et à Turquant sauf pendant les vacances scolaires
2. l'atelier de co-réparation, le 3ème samedi des mois pairs à Parnay, 2 chemin de Béniquet

3. Le Circul'livre, le 1^{er} dimanche de chaque mois sur le marché de Montsoreau

4. le jardin partagé et la serre solidaire, tous les jeudis après-midi à Turquant, chemin des Muletiers.

Alors surveillez bien les annonces qui paraîtront le moment venu dans la presse locale, sur les Intramuros de Fontevraud, Montsoreau et Souzay-Champigny et sur le site internet des Ligériens de Cœur pour prendre connaissance des détails de chaque évènement.

Association Ligériens de Cœur

contact@ligériensdecœur.fr

www.ligériensdecœur.fr

www.facebook.com/ligériensdecœur

Loire Valley Voices

Concert de fin de saison, rentrée et projets 2024-2025

Lors de son concert du 24 février dernier, LVV la chorale Pop-Rock-Soul de Fontevraud a partagé avec les spectateurs et la chorale Chant'Aubance (de Brissac) de joyeux moments «feel good» idéaux pour faire venir le printemps !

De nouveau sur les planches, LVV chante à VARRAINS le 8 JUIN pour un concert partagé avec la chorale VOCALISA. Venez nombreux, cette fois pour faire venir l'été !

Dernière répétition de la saison le 27 juin. Puis la RENTREE aura lieu le jeudi 12 SEPTEMBRE à 18h15 à la salle Yves Duteil. Toujours dans un esprit franco-anglophone décontracté, la chorale recrute ! Et pas besoin d'être bilingue. Venez écouter sans engagement, notre répertoire visite des standards formidablement attractifs !



SAMEDI 08 JUN 2024 - 20H30

LA CHORALE VOCALISA

de Varrains et Bellevigne-les-Châteaux



VOUS DONNE RENDEZ-VOUS SALLE DES IFS A VARRAINS POUR UN CONCERT DE 3 CHORALES

LOIRE VALLEY VOICES



de Fontevraud-l'Abbaye

Stéphane Claire
Chef de Choeur
de
VOCALISA
et de
Loire Valley Voices

OUVERTURE DES PORTES
19H45
107 Grande Rue - 49400 Varrains

TARIF 8 EUROS
Gratuit pour les
moins de 12 ans

BUVETTE ET PAUSE GOURMANDE A L'ENTRÉE

CRESCENDO de Cizay-la-Madeleine



Cheffe de Choeur **Cécile Brunet**

mairie de VARRAINS

Renseignements/Réservations
06.76.99.85.69

Bellevigne Châteaux

COME AND SING WITH US ! Toujours entraînés par Stéphane CLAIRE notre super chef de Choeur, les projets pour la saison prochaine sont en cours : amélioration des techniques vocales, développement des outils de communication, et des concerts bien sûr.

Contact Sinh PERSIN (06 20 59 85 36) ou lvv.chorale@gmail.com - Facebook/Insta : [lvchoralefontevraud](https://www.facebook.com/lvchoralefontevraud)



ASSOCIATION SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FONTEVRAUD

Vous êtes des passionnés d'histoire et de patrimoine !
Venez rejoindre l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Fontevraud l' Abbaye. Moyennant le paiement d'une cotisation, vous pourrez participer aux différentes actions destinées à faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre commune.

Dimanche 9 juin, nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel vide-grenier, place du 8 mai 1945 et rue R. d'Arbrissel de 7 h 00 à 18 h 00. Réservations au 06.10.20.53.24 ou 06.78.31.35.92.

Les **21 & 22 septembre** prochains, lors des Journées du Patrimoine, les visiteurs pourront découvrir ou redécouvrir la chapelle Notre Dame de Pitié. Une étude est actuellement en cours à l'initiative de la commune de Fontevraud l'Abbaye, propriétaire des lieux, en lien avec la D.R.A.C pour la restauration de la toile de fond, représentant la Jérusalem céleste.



Nous terminerons l'année 2024 en proposant la seconde édition de notre marché d'automne, **samedi 19 octobre** sous l'auvent de l'église Saint Michel.

Dans les cartons, pour 2025, l'organisation d'une exposition d'objets fontevristes. Si vous détenez des photos ou des objets du passé, en lien avec l'Abbaye ou la commune de Fontevraud l'Abbaye que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à nous contacter patrimoinefontevraud@orange.fr



Crédit photos : D. Leroy - MDo. Boucheteau

Tourisme et Culture à Fontevraud

L'été approche, les Escapades de Tourisme & Culture à Fontevraud aussi !

Les 10 et 17 juillet nous aurons le plaisir de vous présenter le mouvement qui anima la région dans les années 1970 et pas seulement à Fontevraud contre l'extension du camp militaire.

Pour cette occasion nous inviterons les spectateurs à se vêtir « à la mode 1970 », pantalons pattes d'éléphant, cheveux longs, gilet peau de chèvre, robes et chemises à fleurs, l'ensemble à votre convenance...

Le spectacle se déroulera dans le parc Ste Catherine après l'Escapevraud à 19 h 30.

En août les 7 et 14, nous serons place St Michel pour évoquer l'école en 1895, entre séparation de l'église et de l'état, la future école de filles en construction, une époque intéressante, riche en événements aussi bien locaux que nationaux.

Retenez et réservez dorénavant ces dates dans vos agendas.



Mairie de FONTEVRAUD L'ABBAYE

1, place des Plantagenêts

Tél. 02 41 51 71 21

mairie@fontevraud-abbaye.fr

www.fontevraud-abbaye.fr

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.



IntraMuros
Application mobile
d'information immédiate.
Téléchargement depuis

